mardi 27 octobre 2026

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous informer que le **CONSEIL MUNICIPAL** se réunira le

JEUDI 5 NOVEMBRE 2026 A 20h00
A LA SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

-FONCIER :
Vente Maisons
Proposition d'achat d'un jardin
Echange agricole et Echange foncier : demande complémentaire
Proposition d'acquisition des parcelles ZV0031 ET 032 (Lavoir RD357) et Proposition d'acquisition partielle de la parcelle AA233 (ancienne écurie La Longère)
Voirie rétrocession voirie lotissements
Dénomination des voies du futur lotissement « LE PRESBYTERE »
Désignation ATESART / NOTAIRE pour échange de BEAUCOURT
MOE ET AMO Voie verte cœur de bourg et parking rue du Tramway
-FINANCES
Tarification 2027
TVA Fin de service commerce boucherie
Remboursement de frais de consommation d'eau
Coût prestation de mise en page du Bulletin et Coût impression du bulletin municipal.
Contrats d'assurance statutaire
Participation classe ULIS Loué 2025-2026
Frais de branchement ENEDIS pour la micro crèche et la maison médicale
DM2

-CIMETIERE
Cimetière : Approbation du conseil municipal pour le lancement de reprise de tombes
Cimetière : Approbation du conseil municipal pour lancer d'un audit gratuit et sans engagement pour son aménagement funéraire

Référent OM : Désignation

DIVERS

Décisions du Maire

- Communiquer sur la date et les horaires des animations de noël
 Date : samedi 12 décembre 2026 - de 10H à 20HLieu : salle de la Gare Participation des élus très appréciée - A noter dans les agendas
- Choix d'un élu pour faire le père noël lors de l'animation "Coulans s'illumine"
 Horaires environ de : 16h-18h15

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, cher (*ou* chère) collègue, en mes sincères salutations.

Le Maire, Michel BRIFFAULT

MAIRIE DE COULANS-SUR-GEE (SARTHE)

Mairie – 29 Rue Nationale- 72550 Coulans sur Gée
Tél : 02 43 88 82 16 – Courriel : mairie@coulanssurgee.fr
Ouverture au public : le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30.

Permanence téléphonique : le lundi et jeudi de 14h à 17h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Le samedi de 9h à 12h30